Documents à remettre en vue de l'élaboration d'une convention de stage à l'étranger

Vous trouverez ci-dessous la liste des documents à remettre à Madame CORNEA-PECHEREAU afin d'obtenir votre convention de stage :

1- Une lettre de mission signée par le responsable de la structure ou entreprise étrangère, précisant :
- Les objectifs du stage
- Le département ou le service où va se dérouler le stage
- La durée du stage
- Le nom du représentant légal (qualité et coordonnées)
- Le nom du tuteur (qualité et coordonnées)
- Adresse du siège social et du lieu du stage (si différent du siège social)

Cette lettre de mission devra être validée par votre responsable de formation. L'acceptation par le responsable de formation des objectifs à remplir par l'étudiant à l'étranger est obligatoire.

2- Une attestation de responsabilité civile au nom de l'étudiant. Cette responsabilité civile doit mentionner OBLIGATOIREMENT qu'elle vous couvre à l'étranger, dans le monde entier ou dans le pays où vous vous rendez.

3- Les photocopies de la carte d'étudiant, carte d'identité ou de séjour pour les étrangers, carte vitale et attestation d'assurance maladie.

4- Pour tout stage dans un des pays de l'Union Européenne, la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) sera demandée.

5- Pour tout stage hors Union Européenne, il est INDISPENSABLE de souscrire une assurance maladie complémentaire valable pour le pays d'accueil et la durée du stage. (Remboursement des frais médicaux, hospitaliers et assurance rapatriement)

La convention devra être par la suite signée entre l'étudiant, l'université (représentante légale de l'université, responsable de formation et tuteur) et l'entreprise d'accueil (représentant légal et tuteur).

****

Lors de votre séjour à l'étranger, il est vivement recommandé de vous inscrire au registre des français établis hors de France auprès du Consulat de France du pays où vous réaliserez le stage. Cette inscription simple et gratuite vous facilitera l'ensemble de vos démarches administratives.

Vous trouverez sur les deux sites internet suivants de plus amples informations :
www.diplomatie.gouv.fr « Conseils aux voyageurs » Site du Ministère des Affaires Etrangères
www.mfe.org Site de la Maison des français à l'étranger

Pour tout renseignement complémentaire :
Mme Alina CORNEA-PECHERAU, Bureau 605, 6ème étage de l'Immeuble La Pyramide,
Tel : 01 45 17 44 75, email : alina.cornea-pechereau@u-pec.fr